

Marriage of Pierre Hilaire Leblanc and Marie Grange
25 October 1784 at L'Acadie, Quebec

M. De. Du mil Sept cent quatre vingt quatre le vingt cinquième
Pierre - une jour de mois d'octobre après la publication de trois
bans aux prises des messes paroissiales, (le premier
Leblanc, Ban ayant été publié à St. Philippe,) entre Pierre
et Marie Hilaire Leblanc veuf de Marie Isabelle Hebert, —
et Marie Grange fille de feu Charles Grange et de Décunte Marguerite Lanoue,
aussi de cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun
empêchement, je prêtre Curé, j'ouïe ai reçu,
leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné
la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites
par la Sainte Eglise, en présence de Sylvain Dupuis
beaufre des époux, Pierre Hebert beaufre des époux,
Pierre Bourreau ami des époux, et de Charles Grange
frere des époux, Jean Grange aussi frere des époux,
Jean Baptiste Hebert ami de l'épouse, et autres, les
uns ont signé avec moi, les autres ont déclaré ne savoir
écrire ni signer, de ce interpellés (suivant l'ordre
naunce) Lecture faite.

il restoit ici une petite lacune; la seule raison est
que par méprise, j'ai signé trop bas.

~~Mauvaise griffe~~

Pierre Hilaire Leblanc époux
Sylvain Dupuis

C

Dans mil sept cent quatre vingt quatre le vingt cinquième jour du mois d'octobre après la publication de trois bans avec prises des messes paroissiales, (le premier ban ayant été publié à St Philippe), entre Pierre Hilaire Leblanc veuf de Marie Isabelle Hebert, de cette paroisse, et Marie Grange fille de feu Charles Grange et de défunte Marguerite Lanoue aussi de cette paroisse, sans qu'il y ait eu

aucun empêchement, je pretre Cure sousigne ai recu leur mutual consentement de mariage, et leur et donne la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites par la Sainte église, en présence de Sylvain Dupuis beaufrère de l'époux, Pierre Hebert beaufrère de l'époux, Pierre Boudreau ami de l'épouse, et de Charles Grange frère de l'épouse, Jean Grange aussi frère de l'épouse, Jean Baptiste Hebert ami de l'épouse, et autres, les uns ont signé avec moi, les autres ont déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellis (Suivant l'ordonnance) Lecture faite.

Il restait ici une petite lacune; la seule raison est que par méprise, j'ai signé trop bas.

Chauvanse, ptre

Pierre Hilaire La Blanc époux
Silvain Dupuis

In seventeen hundred eighty four the twenty fifth day of the month of October, after the announcement of three bans at the homily of the parish masses, (The first ban had been announced at St Philippe) between Pierre Hilaire Leblanc, widow of Marie Isabelle Hebert of this parish; and marie Grange, daughter of the deceased Charles Grange, and the deceased Marguerite Lanoux also of this parish, without which they had no impediment, I undersigned parish priest, have received their mutual consent of marriage and have given them the Nuptial Blessing, with the ceremonies prescribed by the Holy Church in the presence of Sylvain Dupuis stepbrother of the groom, Pierre Hebert brother-in-law of the groom, Pierre Boudreau friend of the bride, and Charles grange brother of the bride, Jean Grange also brother of the bride, and others, they have signed with me, the others have stated they are unable to write or sign, when called upon. (Following the ordinance) Reading made.

There remains a small gap, the only reason is that by mistake, I have signed very low.

Chauvanse, ptre

Pierre Hilaire La Blanc, Groom
Silvain Dupuis